PIANOS STEINWAY, KNABE, SCHONCKER, KRELIN, ERBE, WALDORF, SINGER, SOMMER, FISCHER.
MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES.
715 RUE DU CANAL.
GRUNEWALD.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du contenu et installations d'une épicerie et buvette et magasin de fourrages, aussi cheval, jumper et wagon.

George Landry vs Edmond Breault.

COUR CIVILE DE District pour la paroisse d'Orléans No. 57,735 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le SAMEDI, 31 décembre 1898, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A l'encoignure des rues Nouvelle-Orléans et Claiborne.

Le contenu et les installations, etc., de la grocerie, buvette et fourrages contenus dans ledit local d'après l'inventaire enregistré.

Aussi un cheval, un jumper et un wagon à quatre roues, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Sherif civil de la Paroisse d'Orléans.
U. Marinoni, Jr., avocat pour le plaignant.
20 déc—20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur et Améliorée dans le Septième District.

Formant l'encoignure des rues Levée et Jackson (maintenant Général Ogden) dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Mary et Quatrième (maintenant Oak)

Union Homestead Association vs George Emile Lintinger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans —No 57,951—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI 19 janvier 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet 15 C, maintenant 141, compris entre les rues Jackson, Levée, Mary et Quatrième, sur un plan fait par L. Surgi, voyer, en date du 12 novembre 1836, déposé comme plan No 7, en l'étude de J. B. Marks, ancien notaire; ledit No Un formant l'encoignure des rues Levée et Jackson, mesurant environ trente et un pieds cinq pouces et sept et un cinquième lignes de face à la rue Levée, quatre vingt-quatre pieds de profondeur et de face à la rue Jackson, cent quatre pieds, trois pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée du lot No 2, et vingt-quatre pieds de largeur dans le fond.

Le lot No Deux s'adjoint au lot No Un et mesure trente et un pieds cinq pouces et un cinquième de ligne de face à la rue Levée, cent quatre pieds trois pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No Un, et cent vingt-quatre pieds sept pouces et six lignes de profondeur sur la ligne du côté la plus rapprochée au lot No Trois et vingt-quatre pieds de profondeur dans le fond, le tout en mesure anglaise, le tout plus ou moins, conformément à un devis en plan annexé à un acte d'achat par ledit G. E. Lintinger le 14 mai 1892.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll et Carroll, avocats des plaignants.
16 déc—16 17 23 30—jan 6 13 19

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, 624 rue Gravier au haut de la Banque des Citoyens.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat

DECEMBRE 1898.

Liste de publication.

Ader, Joseph Célestin, Fréchède, Jean Marie
Andrieu, Jean Jacques, Garrot, Jean Marie Joseph, Gaye, Jean
Barbazan, Marie Jean, Gerrais, Auguste
Barbazan, Marié Jean, Gonfrer, André Pierre, Grosse, Pierre François
Barège, François Prat, Pierre François
Bainquand, Pierre Ma-Hénno, Ehé Joseph rie, Jacomet, Bernard
Barthe, Jean Bernard, Jacquot, Denis
Barthe, Jean Daniel, Jaeger, Georges
Bégué, François, Klein, Jean Baptiste
Bégué, Jean Bernard, Lacassagne, Louis Jr.
Berkelmans, James, Marie
Bethèze, Célestin, Lacaze, Jean Marie
Breequignan, Jean Bap-Lagleyse, Plouvain tiste Alfred Fran-Tambouré çois, Lamothe, Lucien
Barg, Jean, Lapon, Pierre
Bargau, Léon, Lapoutge, Guillaume
Cames, Jean Marie, Lavon, Benjamin
Campagnet, Léon de, Larrivière, Jean Marie Bernet, Auguste
Carle, Cyprien Antoi-Latour, Gentil Domi ne, nique
Cathelin, Georges Pier-Laval, Antoine Emile re, Lipphardt, Alfred
Caumont, Jean Fran-Locquet, Clerc Jean çois Léonard, Marie
Cazes, Louis O. Marie Mailhos, Dominique
Coste, Jean Marie, Mammus, Henri
Couget, Eugène Adrien Monlezun, Pierre Fran-Balmé, Jacques Isido çois Ignace re Joseph, Payotte, Louis Charles
Dambielle, Pascal, Peré, Dominique,
Darré, Louis Laurent, Péré, J. Henri
Daujean, Félix, Péré, Jean Pierre
Detracy, Jules, Pérés, Jean Baptiste
Desconnets, Jean Ma-Jacob rie, Pomès, Jean François
des Georges, Marie Porro, Jean Cyprien Amédée Emmanuel, Puyolle, Bazile
Denat, Etienne, Pucaud, Armand Ber-
Dubarry, Jean Séverin nard
Ducasse, Camille, Sabathié, Philippe
Duc ot, Joseph, Sarrat, Jean François
Dupont, François Paul, Seignouret, Joseph
Duthu, Jean Baptiste, Léon Ernest Guillaume, Sèrene, Pierre Valentin
Esquerre, Bernard, Solle, Paul
Estébénet, Auguste, St Upéry, Pierre François Louis Denis, Tamor, Jean Marie
Fabarez, Cyprien, Emile Victor
Fachau, Paul Henri, Vigneaux, François
Faget, Cyprien, Villembits, Jean Do-
Ferran, Jean Marie, minique Joseph
Ferran, Joseph, Vital, Eugène Fran-
Fourcier, Alexandre çois André

Signé: A. LAURENT COCHELET,
Consul Général chargé du Consulat

Tous déserteurs et insoumis des armées de terre et de mer ainsi que les marins déserteurs des bâtiments de commerce sont admis au bénéfice de la loi d'Amnistie du 27 avril 1898.

Pour profiter de cette loi ils auront à se présenter le plus tôt possible au Consulat de France, 624 rue Gravier au haut de la Banque des Citoyens, pour y faire leur soumission.

VENTES A L'ENCAN.

Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE SIMPLE.

No 1126, rue ARABELLA,

ENTRE LES RUES

Coliséum et Perrier.

DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION DE ROSA LOWE.

No 57,912 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet—JEUDI, le 26 janvier 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près de la rue Baronne, en vertu d'un ordre rendu et signé le 16 décembre 1898, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième district de cette ville (anciennement la paroisse de Jefferson) dans l'ilet No 41 borné par les rues Arabella, Perrier, Colisée et l'avenue Nashville et le lot No 12 et mesurant 30 pieds de face sur la rue Arabella par 120 pieds de profondeur, commençant à une distance de 90 pieds de l'encoignure des rues Arabella et Perrier

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 20 0/0 comme garantie au moment de la vente et assumerant toutes les taxes de 1899 au-dessus et en plus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais des acquéreurs.
déc 26 —jan 1 6 15 22 26

Macon, Denis & Kernaghan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE PASCAL LESTELLE.

No 57,405—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 138 rue Carondelet — JEUDI, 26 janvier 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu de deux ordres en date du 14 décembre 1898 et 19 décembre 1898 et un ordre supplémentaire en date du 21 décembre 1898, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division "B", dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites à savoir—

1° Deux certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, faubourg Plaisance, ilet avenue Louisiane, Delashaise, Magasins et Constance, désignés par les lettres "A" et "B" sur un plan annexé à un acte passé pardevant J. R. Legier, notaire, et mesurant chacun conformément au dit devis 26 pieds 6 pouces 2 3-12 lignes de face à l'avenue Louisiane par 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le lot "B" forme l'encoignure de l'avenue Louisiane et de la rue Magasins, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent; sujets à un bail expirant le 1er janvier 1901 au taux de $480 par an.

2° L'emplacement d'affaires de premier ordre à l'encoignure des rues Levée, South Peters et Nuns, dans l'ilet borné par la rue Ste-Marie, comprenant la bâtisse en bois à un étage, contenant une buvette, cinq chambres, hangars, citerne et écurie. Les terrains sur lesquels ces bâtisses se trouvent appartiennent à la ville de la Nouvelle-Orléans, et est loué au vendeur à raison de $150 par an, payables annuellement, en avance, jusqu'au 18 mars 1905, que l'acquéreur des bâtisses doit assumer en plus et au-dessus du prix d'achat à partir du 19 mars 1899. La succession vend seulement les bâtisses sur lesdits terrains, comprenant les installations de la buvette et le droit d'occupation sous ledit bail. L'acquéreur des dites bâtisses aura le droit de les changer de place au moment de l'expiration dudit bail. Tout conformément au contrat du bail passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 29 juin 1892 et un acte passé pardevant John R. Legier, notaire, le 30 juillet 1892 et les ordonnances Nos 6346, 6427 et 9033 dans lesquels documents les particularités en plein seront trouvées, et des copies desquelles peuvent être vues dans le Bureau des Encanteurs et seront exposés au moment de la vente.

3° Trois certains lots de terre dans le faubourg Delord lieu District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peters, Kratz, Thalie et Tchoupitoulas, désignés par les Nos 8, 9 et 10 sur deux plans séparés, un par C. T. Zimple, voyer, déposé comme plan 2 dans le bureau de T. Grima, ancien notaire, et l'autre par C. A. Hedin, architecte, déposé comme plan 18, fait le 1er février 1848 dans le cabinet de J. E. Holland, ancien notaire, lesdits lots sont aussi désignés par les Nos 8, 9 et 10 sur le plan de la ville, s'alongeant et mesurant chacun 22 pieds 8 pouces 9 lignes de face à la rue Peters par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, loué au taux de $420 par an.

4° Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No 5, dans l'ilet borné par Franklin, Douane, Canal et Tremé sur un plan par H. Pilié, en date 29 mai 1848, et déposé dans le bureau de Joseph Cuvillier, ancien notaire, ledit lot formant l'encoignure des rues Douane et Franklin et mesurant, mesure américaine, 26 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue Douane, sur 114 pieds de profondeur entre lignes parallèles et de face à la rue Franklin, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent vendus sujets au bail expirant le 31 mai 1899, avec privilèges de deux ans, au taux de $40 par mois pour 4 mois, $50 par mois pour 8 mois, faisant $360 par an.

5° Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Conti, St-Louis et Bourbon, désigné par la lettre "W" sur un plan dressé par A. de Armas, voyer, en date du 20 décembre 1879 et conformément auquel ledit lot mesure 62 pieds 4 pouces 1 ligne de face sur la rue Dauphine par 42 pieds de profondeur de 80 pieds 1 pouce 4 lignes et entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Se vendant au taux de $468 00 par an.

Termes et conditions—Pour la propriété premièrement, troisièmement quatrièmement et cinquièmement décrite, un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, à un crédit de 1 et 2 ans, pour des billets de l'acquéreur spécialement garantis par hypothèque, avec liens et privilèges de vendeur sur la propriété vendue, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final.

Pour la propriété secondement décrite, comptant.

Sur toute la propriété, les acquéreurs assument les taxes dues et exigibles en 1899, en plus et au-dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente.

La possession de la propriété sera donné à la signature des actes de vente. Le loyer des dites propriétés sera collecté et appartiendra à la succession jusqu'à la signature des actes de vente.

Actes de vente pardevant John R. Legier, notaire, aux frais des acquéreurs ledits actes devant contenir les clauses usuelles de sécurité.

Ainsi, à 10 heures A. M., au local encoignuré des rues Levée et Nuns, les meubles qui s'y trouvent, comme par inventaire, sur des conditions comptant.

25 déc—24 jan 1 8 15 22 26

Succession de Mlle Elizabeth Hagan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,132—Division B—Attendu que Mme Veuve Mary A. Pike a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mlle Elizabeth Hagan, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
24 déc—24 25—2 jan Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 57,138—Division E, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Mary E. McNeil et als. vs James P. Bowlen et als.

VENTE EN PARTAGE.

Splendide résidence à deux étages, bien située 1124 avenue Jackson, entre Magasins et Camp.

A proximité de toutes les commodités telles que chars électriques, etc., prête pour un occupant, sur le côté de l'ombre d'une avenue bien pavée.

JEUDI, 12 JANVIER 1899,

A MIDI, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune.

PAR W. C. H. ROBINSON, encanteur—Bureau 812 rue Commune, hâtisse Henne—En vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 18 novembre 1898, et signé le 28 novembre 1898, dans l'affaire de Mary E. McNeil et als vs James P. Bowlen et al., dossier No 57,138, le dit ordre étant à moi adressé, je procéderai à la vente à l'encan—

Un certain lot amélioré, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Camp et Magasins, ledit lot étant composé de tout le lot No 22 et une partie du lot No 23 dudit ilet et désigné sur un plan fait par C. A. Hedin, voyer, le 15 avril 1848, déposé comme plan No 35 en l'étude de J. R. Beard, notaire. Le lot No 22 mesurant à peu près 32 pieds 5 pouces et 3/4 d'une ligne de face à la rue Jackson par 128 pieds 10 pouces et 3 1/2 lignes de profondeur entre lignes parallèles et la portion du lot No 23 mesurant 4 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 1/2 lignes de profondeur entre lignes parallèles et est près du côté le plus près de la rue du Camp et touchant le lot No 22.

Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages ayant corridor, salons, salle à manger, cuisine, chambres de bains et cinq chambres à coucher. La maison est maintenant prête pour un occupant, les clefs sont à nos bureaux.

Conditions — Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un et deux ans de crédit à 8 pour cent d'intérêt avec toutes les clauses usuelles de garantie.

Actes de vente pardevant Felix J. Dreyfous, notaire aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur déposera 10 pour cent du prix de son enchère avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

10 déc—10 11 18 25 — janv 1 8 9 10 11 12

W. H. Fitzpatrick.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur comme revenu dans l'affaire de la succession de Mme Berbena Doll. No 56,384 de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur. Bureau 836 rue Carondelet—Le MARDI, 10 janvier 1899, à midi, à la Bourse, No 840 rue Commune, où les plans sont exhibés pour les dimensions et amples renseignements, conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date et signé le 13 juin 1898, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à William H. Fitzpatrick, d'annoncer et de vendre aux enchères publique, après les délais usuels, et légaux la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Foucher, Jonquille et Jourdan, ladite portion de terre étant de la quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sud Robertson (anciennement Locust), Jackson, Philip et Freret, désigné comme lot No treize (No 13) mesurant trente (30) pieds de face à la rue Sud Robertson sur cent trente huit (138) pieds six (6) pouces et cinq (5) lignes de profondeur entre lignes parallèles d'après un plan fait par C. F. Zimple, voyer, daté le treize avril 1835 et déposé en l'étude de C. Dearmas, ancien notaire public en cette ville.

Les améliorations consistent en un cottage double portant le numéro municipal ci-dessus, et contenant quatre chambres de chaque côté, avec citernes, allées, hangars, etc.; couvert en ardoise, en bonne condition, et avec banquettes en briques, rapportant un revenu annuel de $240.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, payable en un et deux ans et reconnaissance par billets provisoires exécutés par les acquéreurs avec huit pour cent d'intérêt ajouté et garanti par hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles, ainsi que le pacte de non aliénando, honoraires d'avocat, etc., et l'acquereur devra déposer dix pour cent du prix de l'adjudication et assumer le paiement en sus et en plus du prix d'achat, des taxes d'Etat et de Ville pour l'année courante.

Acte de vente pardevant Joseph D. Taylor, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
29 nov—29—déc 4 11 18 25—janv 1 2 3

Succession de Annie Winterholler, femme de Jacob Sissung.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 58,103—Division D—Attendu que Jacob Sissung a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Annie Winterholler, femme de Jacob Sissung, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
21 déc—21 25 30 Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Vacante de Valeur, Près du City Park.

Succession de Pierre N. Canteron,

No 50,695—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 842 rue Commune, le MARDI, 10 janvier 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera positivement vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 7 décembre 1898, et rendu dans la susdite succession—

1° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, composée des parties des lots No 10 et 12, dans l'ilet borné par les rues Alexander, Orléans, Ste Anne et Murat, mesurant 21 pieds 4 pouces 4 1/2 lignes de face à la rue Alexander sur 62 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur et de façade à la rue Orléans. La rue Alexander est parfaitement pavée et est la principale rue pour se rendre au Parc de ville.

ILET ATTENANT AU CITY PARK.

2. Une portion de terre, de forme irrégulière, dans le Deuxième District de cette ville, sur le Côteau de la Métairie, borné par le Chemin de la Métairie, les rues St-Pierre, Toulouse et Anthony, et l'arrière de (le City Park) la propriété appartenant autrefois à Louis Allard, mesurant 409 pieds 2 pouces et 6 lignes de face au Chemin de la Métairie, 731 Pieds 3 pouces et 2 lignes sur la rue Anthony, 74 pieds 9 pouces 7 lignes sur la rue Toulouse, et 374 pieds 11 pouces sur la ligne du fond, formant la ligne de démarcation entre le Faubourg Jackson et la propriété de Louis Allard, maintenant le City Park.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente. Actes de vente pardevant Fred Zengel, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

10 déc—10 11 18 25 - jan 1 8 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Enviable Résidence —ET— Demi ilet de terre dans le SEPTIEME DISTRICT

In re Mme Caroline Springer, femme de Lazie, vs John Springer.

No 57,672—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—Geo. G. Friedrichs, encanteur — Bureau 832 rue Commune — MARDI, le 17 janvier 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, rendu le 23 novembre 1898, et signé le 1er décembre 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

L'enviable résidence à 2 étages et la moitié de l'ilet de terre, encoignure des rues Cambronne, Joliet, et Neuvième, contenant 9 chambres, granges, hangar, citerne, puits etc; décrits comme suit:

1° Une certaine pièce ou portion de terre avec toutes les bâtisses etc., qui s'y trouvent située dans le Septième District de cette ville dans l'ilet No 307, autrefois partie de l'ilet original No 129 lequel était compris entre les rues Cambronne, Jefferson (maintenant Joliet) Neuvième et Dixième; ladite portion de terre est désignée par le No 4 sur le plan par G. H. Grandjean, député voyer de ville, le 1er octobre 1890, annexé à un acte pardevant Fred Deibel, notaire, le 23 septembre 1891, et mesurant en conséquence 150 pieds 1 pouce de face à la rue Neuvième, 163 pieds sur la rue Cambronne, la même sur la ligne du lot No 5 et 151 pieds 1 pouce sur la ligne du lot No 3.

2° Une autre portion de terre dans le même ilet, désignée par le No 5, et mesurant d'après ledit plan 163 pieds à la rue Joliet; la même mesure sur la ligne du lot No 4; 150 pieds 1 pouce de face à la rue Neuvième et la même mesure sur la ligne du lot No 6 et le mur mitoyen de l'encoignure des rues Neuvième et Joliet.

Conditions—La moitié en plus comptant, la balance s'il y en a en un crédit de 1 an, par billet spécialement garanti par hypothèque et lien de vendeur, portant intérêt de 8 0/0 par an du jour de la vente; l'acte de vente devant contenir la clause de non aliénando; la police d'assurance devant être transférée et la clause de 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection, et l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred Deibel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

JOS. T. WALTON, avocat.
15 déc—15 22 29 - jan 5 10 17

Louis A. Richards.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour effectuer un partage

MARDI LE 10 JANVIER 1899.

Propriété de Choix du Troisième District.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune, le MARDI, 10 janvier 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières (Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près de la rue Baronne, en vertu de et en obéissance à un jugement rendu le 5 décembre 1898 et signé le 9 décembre 1898 par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée Mme Veuve Philip Voland vs Anthony Duvic et als No 57,437 du docket de la susdite Cour à l'enchère publique il sera vendu la suivante décrite propriété, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 19, borné par l'avenue Jourdan, St Claude, Remparts et la rue projetée Sœurs, ladite portion de terre est divisée en vingt-sept lots, désignés par le No Sept à trente-trois inclusivement et mesurant en mesure américaine en toute cent quatre-vingt seize pieds, sept pouces et cinq lignes de face sur ladite rue projetée Sœurs. Trois cent pieds de face à la rue St Claude, trois cent quatre-vingt seize pieds, sept pouces et cinq lignes de face à l'avenue Jourdan, cent cinquante pieds de face à la rue Remparts, deux cents pieds sur une ligne parralèle à ladite rue projetée Sœurs et l'avenue Jourdan, et la même façon, ensemble ledit ilet et cent cinquante pieds sur une ligne parallèle aux rues St Claude et Remparts. Les améliorations consistent, 1° Un Cottage simple en bois contenant quelque deux chambres, cuisine, hangar, citerne, etc., et connu par le No 1038 avenue Jourdan.

2° Un cottage simple en bois, contenant quelque trois chambres et cuisine, hangar, grange, écurie, citerne etc., le terrain aussi quatre puits. Les lieux sont connus par le No 1004 avenue Jourdon.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans, attesté par des billets de l'acquéreur, garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue; et toutes les autres clauses usuelles de sécurité et portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur.
10 déc—10 11 18 25—jan 1 8 9 10

AGENCE DE

JOURNAUX FRANÇAIS

Importation directe par la malle la plus rapide de journaux quotidiens, suppléments illustrés, journaux de modes. Revues et Publications périodiques, Almanachs, etc.

Dépositaire du **PETIT JOURNAL**

Prix pour New York 1 c. le numéro; Etats-Unis, Canada et Mexique 1 c 1/2 le numéro.

PETIT PARISIEN, pour New York 1 1/2 c. le numéro; Etats Unis, Canada et Mexique 2 cents. Partitions de musique, Gravure et Encadrement.

Romans nouveaux au rabais et CABINET DE LE TURE provenant de la Maison L. Derbigny.

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

MEYER-MURCK, 156 Ouest 28me rue, N.-Y.
25 Déc

VENTES A L'ENCAN.

J. H. O'Connor & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Localité d'Affaires bien Etablie dans le Troisième Ward.

LA GROCERIE et BUVETTE

A l'encoignure de l'avenue Cleveland et de la rue Roman

—ET LA—

Propriété Vacante

Dans le Premier Distrtrict

Sur les rues Cortez, d'Hémécourt et Scott.

A L'ENCAN.

Succession de Armand Schall.

No 57,137—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau 828 rue Commune, — JEUDI, 26 janvier 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 21 décembre 1898, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 437, borné par l'avenue Cleveland (anciennement Gasquet ou Jackson), les rues Palmyre, Roman et Derbigny. Le dit lot mesure 27 pieds de face sur l'avenue Cleveland par 61 pieds 4 pouces et 3 lignes de profondeur et de face sur la rue Roman, entre lignes parallèles, mesure américaine, la dite portion de terre étant bornée dans le fond par la propriété vendue à J. Delage le 7 avril 1868

Les améliorations sur le dit lot de terre comprennent la bâtisse à deux étages occupée comme grocerie et buvette en bas et résidence à l'étage supérieur.

2° La moitié de l'intérêt indivisé dans sept (7) lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, étant une portion de terre comprise dans l'ilet No 736, borné par les rues Cortes, Scott, Baudin et D'Hémécourt, et conformément à un plan d'arpentage fait par O. Unoas Lewis, député voyer, et déposé dans l'étude de Fred. Deibel, notaire, et mis au décrit et connu comme lots Nos 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19.

Lot No 13 forme l'encoignure des rues D'Hémécourt et Cortes et mesure 24 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Cortes par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lot No 19 forme l'encoignure des rues Scott et D'Hémécourt et mesure 24 pieds 7 pouces et 2 lignes de face sur la rue Scott par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lots Nos 14 et 18 mesurent chacun 23 pieds 11 pouces 3 lignes de face sur la rue D'Hémécourt par 122 pieds 11 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Tous les mesurements étant plus ou moins.

Lots Nos 15, 16 et 17 mesurent chacun 23 pieds 11 pouces et 3 lignes de face sur la rue d'Hémécourt par 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions de la vente, comptant—Les acquéreurs devant assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1899 et déposer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Actes de vente, comprenant les Timbres de Revenus de la Guerre, aux frais des acquéreurs, pardevant A. W. Long, notaire.
déc 23—23 25—jan 1 8 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain de Choix POUR BATIR

DANS LE

QUATRIEME DISTRICT,

PRES DES

Marchés, Eglises et Ecoles

Sur la rue Magasins, entre rues Washington et Sixième,

A L'ENCAN.

Succession de Mme Mary Ellen Duffy décédée, veuve de Charles J. Wagatha.

No 57,857 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "D".

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune — JEUDI, 12 janvier 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 8 décembre 1898, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-après décrite à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Sixième et Washington, et mesure, au pied américain, 45 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 126 pieds 6 pouces entre lignes parallèles. La dite portion de terre est le lot 19 et la moitié du lot 18 qui touche sur un plan de cette par C. A. Hedin, voyer, en date du 4 avril 1848, déposé pour référence à l'étude de J. R. Beard, alors notaire en cette ville.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, en billets d'acquéreur portant intérêt à 8 0/0 par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final garanti par lien du vendeur et privilèges et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. L'acquéreur aura à payer les honoraires d'avocat à raison de 5 0 0 en cas de procédure judiciaire pour enforcer la collection des montants desdits billets ou pour une partie, l'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles pour l'année 1899 et de faire un dépôt du 10 0/0 sur le prix de son enchère au comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. F. Meunier, notaire.
11 déc—11 18 25 —jan 1 8 12

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive *special notice*, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété dans le Deuxième District.

Joseph B. Derbès vs Ernest L. Dagoret.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 57,645. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 janvier 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Douane, Bienville, Pierre (ou Pierce